

MINISTERE DE L'ELEVAGE  
ET DE LA PECHE

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIQUE DU MALI

On Peuple-Un But-Une Foi

0019

ARRETE N°06-\_\_\_\_\_MEP-SG DU 09 JAN. 2006

PORTANT NOMINATION DU COORDINATEUR DE L'AGENCE D'EXECUTION DU  
PROJET REGIONAL DE L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES CUIRS ET PEAUX

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE ET DE PECHE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N° 94-009 du 22 mars 1994 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation, de la gestion et du contrôle des services publics, modifiée par la loi N° 02- 048 du 22 juillet 2002 ;
- Vu le décret N°05-569/P-RM du 30 décembre 2005 portant création de l'Agence d'Exécution du Projet Régional de l'Amélioration de la Qualité des Cuirs et Peaux ;
- Vu le Décret N° 04-141/P-RM du 02 mai 2004, modifié portant nomination des membres du Gouvernement ;

ARRETE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Monsieur Boubou SOW N°MLE 430-03 D Ingénieur des Industries et des Mines de classe exceptionnelle, 3<sup>ème</sup> échelon est nommé Coordinateur de l'Agence d'Exécution du Projet Régional de l'Amélioration de la Qualité des Cuirs et Peaux.

ARTICLE 2 : L'intéressé bénéficie, à ce titre, des avantages prévus par la réglementation en vigueur.

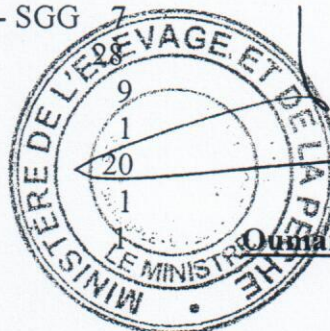
ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Bamako, le

Le ministre de l'Elevage et de la Pêche

Ampliations :

- Original
- P.Rép.-AN- CC- CS- CESC- HCC- SGG
- Primature et Tous Ministères
- Ts Gouvernorats
- Vérificateur Général
- Ttes Dir et Struct Ratt/MEP
- Archives
- JO



Oumar Ibrahima TOURE